– Terre d'Émeraude Communauté –

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DÉLIBÉRATION N°079/2025

Envoyé en préfecture le 21/10/2025 Recu en préfecture le 21/10/2025

Publié le



ID: 039-200090579-20251015-D_079_2025-DE

SÉANCE DU 15 OCTOBRE 2025

Nombre de Conseillers

En exercice : 116 Titulaires présents : 78 Suppléants présents : 4

Pouvoirs: 11

Date de convocation : 09/10/2025

Date d'affichage : 21/10/2025

Votants:	93	Pour:	93	Contre :	0	Abstentions:	0
----------	----	-------	----	----------	---	--------------	---

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze octobre, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle François TRUFFAUT de Moirans en Montagne, sous la présidence de Monsieur PROST Philippe.

Délégués titulaires présents :

ANDREY Patrick; BAILLY Hervé; BAILLY Jacques; BANDERIER Dominique; BARIOD Denis; BELLAT Stéphane; BENOIT Jérôme; BLASER Michel; BOISSON Jean Pierre; BOISSON Laurence; BONDIER Jean-Robert; BONIN Robert; BOUILLIER Jean-Charles; BOURGEOIS Josette; BOZON Fabienne; BRUNET Hervé; BUCHOT Jean-Yves; BUNOD Remy; CALLAND Jacques; CASSABOIS Yannick; CHATOT Patrick; CIOE Bruno; CLOSCAVET Marie-Claire; COLIN Gwenaël; CONTET Jocelyne; CORAZZINI Sylvie; CORSETTI Patrice; DALLOZ Jean-Charles; DAVID Lauriane; DELORME Carole; DEPARIS-VINCENT Christelle; DEVAUX Catherine; DOUVRE Jacques; DUBOCAGE Françoise; DUTHION Jean-Paul; FAVIER Jean-Louis; GAMBEY Olivier; GEAY David; GERMAIN Christophe; GIROD Franck; GROSDIDIER Jean Charles; GUERIN Jean Luc; HALBOURG Bertrand; HOTZ Richard; HUGUES Guy; JAILLET Bernard; JOURNEAUX Cyrille; LACROIX Serge; LANIS Yves; LAVRY Dominique; LONG Grégoire; LUSSIANA Eddy; MAILLARD Jean-Claude; MARQUES Patrick; MOREL Denis; MOREL-BAILLY Hélène; NEVERS Jean-Claude; PAGET Jean-Marie; PAIN Michel; PARIS Robert; PIETRIGA Guy; POURCELOT Anaïs; PROST Philippe; RASSAU Jean-Noël; RETORD Dominique; REVOL Hervé; REYDELLET DELORME Emmanuelle; ROUX Nathalie; ROZEK Evelyne; RUDE Bernard; SCHAEFFER Catherine; SERVIGNAT Odette; STEYAERT Frank; TISSOT Isabelle; VACELET Jean-Marie; VENNERI PARE Sandra; VIAL Jacques; VUITTON Antoine.

Délégués suppléants présents: FREDY Damien; GIBOZ Brigitte; JUHAN Christine; MAURON Francine.

Excusés ayant donné pouvoir: BELPERRON Pierre-Rémy à BOZON Fabienne; BENIER ROLLET Claude à DALLOZ Jean-Charles; CAPELLI Sophie à LUSSIANA Eddy; CHAMOUTON Patrick à PARIS Robert; ETCHEGARAY Josiane à LONG Grégoire; GAUTHIER PACOUD Sandrine à BUCHOT Jean-Yves; GRAS Françoise à CALLAND Jacques; MILLET Jacqueline à CLOSCAVET Marie-Claire; MILLET Michel à BANDERIER Dominique; MORISSEAU Gilles à PROST Philippe; REBREYEND COLIN Micheline à DOUVRE Jacques.

Excusés: BOILLETOT Jean-Marc; FAGUET Jean-Jacques (représenté par JUHAN Christine); FATON Patrice; GROS-FUAND Florence (représentée par FREDY Damien); LANCELOT Catherine (représentée par GIBOZ Brigitte); LARUADE Laurent; RAVIER Pascal (représenté par MAURON Francine).

Absents: ARTIGUES Damien; AYMONIER Gaëtan; BAUDIER Stéphanie; BIN Richard; BOURGEOIS Rachel; BRIDE Frédéric; CATTET Jean-Luc; CATILAZ Christophe; DE MERONA Bernard; DUMONT GIRARD Philippe; GUILLOT Evelyne; HUGONNET Franck; LAMARD Philippe; MOREL Alain; MURARO Sylvia; PERRIN Alexandre; PONSOT Pauline; PRELY Fabrice; ROZE Thierry; THOMAS Rémi.

Secrétaire de séance : Dominique RETORD.

Objet : DOMAINES ET PATRIMOINE - Désaffectation et déclassement des locaux situés Grand Gezon 81, avenue de Saint Claude à Moirans-en-Montagne.

Rapporteur: Philippe PROST

Envoyé en préfecture le 21/10/2025

Reçu en préfecture le 21/10/2025

Publié le



ID: 039-200090579-20251015-D_079_2025-DE

Le RAPPORTEUR.

EXPOSE

Les locaux de Grand Gezon, situés 81 avenue de Saint Claude à Moirans en Montagne, ex-siège de l'ancienne Communauté de communes Jura Sud abritaient jusqu'à présent encore quelques services de Terre d'Emeraude Communauté.

Dans la mesure où il a été procédé au regroupement des services dans des locaux existants, notamment les agents de France Service au sein de la Médiathèque de Moirans-en-Montagne, l'animateur d'IDEKLIC au sein d'un bureau à la Mairie de Moirans en Montagne, les agents de l'équipe de l'ADAPEMONT dans une partie du bâtiment acquis auprès de M. Saintoyant, les locaux sont dorénavant libres de toute occupation.

Dans ces conditions et en vue de la mise en vente de ces derniers, il convient d'une part de constater la désaffectation de ces locaux de leur usage public et d'autre part de les déclasser afin de les intégrer dans le domaine privé de la Communauté de communes en vue de leur vente.

Le BUREAU COMMUNAUTAIRE, dans sa séance du 07 octobre 2025 a émis un avis favorable,

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après avoir entendu cet exposé et avoir délibéré,

DÉCIDE

DE DÉSAFFECTER les locaux de Grand Gezon, situés 81 av. de Saint Claude à Moirans en Montagne, cadastrés section AL 235 d'une superficie de 902 m² compte tenu de l'inutilité de la poursuite de leur mission de service public auquel ils étaient affectés jusqu'à présent.

DE PRONONCER leur déclassement du domaine public intercommunal pour les faire entrer dans le domaine privé intercommunal en vue de leur vente.

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer tout document relatif à cette décision.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits. Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

L'autorité territoriale :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte en vertu de son dépôt en Préfecture et de sa notification ou publication
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Besançon ou par l'application Internet Télérecours citoyens, accessible à partir du site www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de la présente notification ou publication.

Pour extrait conforme.

Le Président